Réponse du MODEM Haute Normandie

mercredi 10 mars 2010

Sommaire de cet article

- 1ère question
- 2ème question
- 3ème question

1ère question

Quel est le programme et quelle sera votre action concernant les procédures concrètes de régulation des activités de lobbying dans votre conseil régional ?

Soutenez vous la mise en place d'un registre obligatoire recensant les représentants d'intérêt reçus par des élu-es ?

– Oui

Pour assurer une réelle traçabilité des décisions, soutenez vous la retranscription et la publication en ligne des auditions de groupes d'intérêts ?

– Oui

2ème question

Comment assurez vous l'absence de conflits d'intérêts dans le processus de désignation des candidat-es, puis dans le contrôle de l'indépendance des élu-es ?

– Je n'étais pas dans la majorité du conseil, donc je ne puis répondre.

3ème question

Quels sont les mécanismes figurant dans votre programme dans le domaine de la participation des citoyen-nes et des organisations de la société civile aux grandes politiques régionales ?

– Nous demandons un tour de table tous les deux mois avec les acteurs civils des différentes politiques gérées par la région : économie, culture, transports, lycées...

Danielle Jeanne
Tête de liste Modem Haute Normandie

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article1316